Mettre l'éthique en pratique

VOUS VOYEZ QUELQUE CHOSE ? SIGNALEZ-LE !

ENSEMBLE, NOUS SOMMES MEILLEURS.

Que vous ayez besoin de conseil sur une situation professionnelle où que vous soyez personnellement témoin d'un événement impliquant d'autres personnes et qui, selon vous, n'est pas conforme, il est important de le signaler. Nos ressources de signalement déontologique sont disponibles sur tous les sites à travers le monde pour vous aider à résoudre problèmes et préoccupations. Ces ressources sont :

- Votre superviseur ou chef de service
- Un membre de l'équipe des ressources humaines
- Tout cadre ou membre de la direction
- Le/la responsable de la conformité et des valeurs éthiques à ethics@timken.com
- La Timken HelpLine

N'oubliez pas, vous ne devez pas éprouver de réticence à soulever une question ou à signaler une préoccupation par crainte de représailles. Nous ne tolérons aucunes représailles à l'encontre des personnes faisant des signalements en toute bonne foi ou participant à une enquête.

Quand devrais-je le signaler ?

Chaque fois que vous vous posez une question, ou que vous avez besoin de conseils à propos d'une situation sur le lieu de travail, ou si vous avez conscience d'une situation pouvant impliquer :

- Discrimination ou harcèlement
- Menaces ou intimidations
- Préoccupations sanitaires ou sécuritaires
- Alcoolisme ou toxicomanie
- Problèmes de qualité
- Préoccupations comptables ou financières
- Conflits d'intérêt
- Cadeaux inappropriés
- Toute conduite douteuse, illégale ou inappropriée

Timken HelpLine — timkenhelpline.com ou 0800-90-5354

Une tierce partie externe assure la permanence de Timken HelpLine, et les signalements font l'objet d'une enquête par un représentant indépendant de notre société. Tous les signalements resteront confidentiels dans la mesure maximale possible. Pour obtenir une liste complète des numéros HelpLine, consultez le site www.timken.com/ethics.

Timken® est une marque déposée de The Timken Company. | © 2016 The Timken Company

TIMKEN